Ce document a été mis en ligne le 06/01/2026 15:01

Arrêté 2026/1

Portant suspension des transports interurbains, urbains et scolaires organisés par la Communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis

Vu les articles L214-18 du code de l'éducation et L3111-7 du code des transports aux termes desquels l'organisation des transports scolaires et interurbains relèvent de la compétence régionale,

Considérant les conditions météorologiques du 06 janvier 2026,

Considérant les prévisions météorologiques sur l'ensemble du territoire régional diffusées pour la journée du 07 janvier 2026 ;

Considérant les préconisations des services de la Préfecture de Région sur les restrictions de circulation de poids lourds dans les Hauts-de-France ;

Considérant que la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis a la responsabilité du fonctionnement des transports interurbains, urbains et scolaires sur son territoire ;

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis,

ARRETE

Article 1 : Les transports interurbains, urbains et scolaires par autocar organisés sous la responsabilité de la Communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis, sont suspendus sur l'ensemble du territoire intercommunal pour les journées du 06 et 07 janvier 2026.

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au Préfet du département du Nord.

Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 06/01/2026 Publication le 06/01/2026 *Vu, Le Président – Serge SIMEON*	Fait à Beauvois-en-Cambrésis, le 06/01/2026 Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Registre des Arrêtés 2026

Ce document a été mis en ligne le 06/01/2026 15:01

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**A2026_01**
Objet :	**Arrêté 2026/01 portant suspension des transports interurbains, urbains et scolaires organisés par la Communauté d?agglomération du Caudrésis et du**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-01-06 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.7 - Transports
Identifiant unique :	059-200030633-20260106-A2026_01-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	972 o
Nom métier : 059-200030633-20260106-A2026_01-AR-1-1_0.xml		
Document principal (Acte réglementaire)	application/pdf	145.5 Ko
Nom original : A2026.1.pdf		
Nom métier : 99_AR-059-200030633-20260106-A2026_01-AR-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 janvier 2026 à 14h43min26s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 janvier 2026 à 14h44min23s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 janvier 2026 à 14h44min38s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 janvier 2026 à 14h44min52s	Reçu par le MI le 2026-01-06